

COMMUNIQUÉ

POST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

WAFASALAF

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de **WAFASALAF**, Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, au capital de 113.179.500,00 dirhams, pour un nombre d'actions de 1.131.795, dont le siège social est situé au 72, angle rue Ram Allah et Boulevard Abdelmoumen Casablanca, inscrite au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 48.409, agréée par l'arrêté du Ministre des Finances n° 1211-96 en date du 18 juin 1996, s'est réunie le vendredi 30 mai 2025 à dix heures, au siège social situé au 72, angle rue Ram Allah et boulevard Abdelmoumen, Casablanca, sous la présidence de Monsieur Ismail DOUIRI, Président du Conseil de surveillance.

L'Assemblée a adopté à la majorité toutes les résolutions qui lui ont été présentées.

L'Assemblée Générale réunie a ratifié :

- Le renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance de :
 - M. Mohamed EL KETTANI
 - M. Mohamed EL HAJJOUJI
- l'opération d'Émission Obligatoire Subordonnée d'un montant global de 200 000 000 DH et a fixé ses modalités et caractéristiques ;
- le montant des jetons de présence de 25 000 Euros Nets pour le membre indépendant devant être rémunéré en Euros et 250 000 Dirhams Nets pour le membre indépendant rémunéré en Dirhams ;

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2024 certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés préalablement à la tenue de cette Assemblée Générale Ordinaire accompagnés du rapport résumé des Commissaires aux Comptes n'ont subi aucun changement.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire a :

- approuvé, dans leur intégralité, tous les actes de gestion accomplis au cours de l'exercice 2024 ;
- donné aux membres du Directoire au titre de leur gestion de l'exercice 2024 et aux membres du Conseil de Surveillance au titre de leur mission, quitus entier et définitif ;
- donné décharge aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission au titre du même exercice 2024 ;

L'Assemblée a décidé la distribution des dividendes aux actionnaires pour un montant de 232 017 975,00 dirhams à raison de 205 dirhams par action. Leur paiement aura lieu à compter du 1^{er} juillet 2025.

Ces résolutions sont adoptées à la majorité des actionnaires présents ou représentés comme suit :

- Nombre total d'actions : 1.131.795 actions
- Nombre d'actions pour lesquelles les votes ont été valablement exprimés : 1.130.805 représentants 99,91 % du capital social
- Nombre total des votes valablement exprimés : 1.130.805 voix
- Ont voté pour : 1.130.805 voix
- Ont voté contre : 0 voix
- Se sont abstenus : 0 voix

Casablanca, le 30 mai 2025